

# Conseillers de Séjour de Moselle

## BORDEREAU D'INSCRIPTION AU SEJOUR DE SKI

NOM – Prénom : ..... Tél : .....

Adresse : .....

e-mail :  @  **à indiquer lisiblement**

Séjour choisi :

(cocher la case)

Séjour à SESTRIERES du samedi 02 au samedi 09 mars 2024

Séjour aux ARCS du samedi 16 au samedi 23 mars 2024

Nom et prénom des participants	Date de naissance	Montant du séjour	Assurance annulation	Niveau de ski
			OUI - NON	
			OUI - NON	
			OUI - NON	
			OUI - NON	
			OUI - NON	

Nous vous proposons une assurance annulation à la MAIF par participant (24,00 € pour Sestrières, 38,00 € pour Les ARCS). Si vous la désirez : entourez votre réponse sur le tableau ci-dessus, cette assurance est à régler impérativement avec cette inscription. Voir le descriptif de la garantie.

La cotisation (18,00 €) est à payer séparément (document joint).

**IMPORTANT** : Nous vous rappelons que la licence Carte neige est obligatoire pour tous les participants, à nos séjours. Vous devez la demander à titre personnel en allant sur le site de la FFS (Fédération Française du Ski : <https://ffs.fr/nos-licences/>).

## SYNTHÈSE DE L'INSCRIPTION

Montant total du séjour : \_\_\_\_\_, \_\_\_\_ €

Assurances annulation : \_\_\_\_\_, \_\_\_\_ €

Acompte versé : \_\_\_\_\_, \_\_\_\_ €

Cotisations (à payer séparément) : \_\_\_\_\_, \_\_\_\_ €

L'acompte à verser est de 250,00 € d'arrhes par personne + l'assurance annulation éventuelle.

La cotisation est à payer à part.

**Ce bordereau d'inscription (accompagné du chèque acompte, chèques vacances papiers et chèque de cotisation) est à envoyer à : M. CORTESE Alain 3, Rue du Lavoir 57140 WOIPPY**

Les chèques sont à libeller à l'ordre des : « Conseillers de Séjour de la Moselle »,

Contactez Mme KEDRYNA Claire - Tél : 06.10.17.41.88, ou M. CORTESE Alain Tél : 06.99.05.06.64 en soirée, en cas de renseignements complémentaires.

Lu et Approuvé (manuscrit) :

Signature :

Date : .....